

"Big Picture: 2021, une année charnière"

"Le redressement nécessite une campagne de vaccination soutenue qui, idéalement, conduit à une immunité de groupe. Ce n'est qu'alors que la confiance des consommateurs et des producteurs pourra se rétablir pleinement et que le moteur économique pourra à nouveau tourner sur tous les cylindres."

La probabilité qu'après 2020, 2021 soit également enregistrée comme une année très spéciale est élevée. L'année 2020 restera dans l'histoire comme celle où la pandémie du coronavirus a causé beaucoup de souffrances humaines (près de deux millions de morts et des mesures de quarantaine sans précédent dans le monde entier). Sur le plan économique, le coronavirus a également causé de grands dégâts en 2020. Les chiffres définitifs ne sont pas encore connus, mais il est pratiquement certain que la perte économique (mesurée, par exemple, par la baisse du PIB) sera invisible. Et il faudra du temps avant que nous ayons digéré cette perte. Nos prévisions les plus récentes indiquent un retour aux niveaux d'avant la crise d'ici fin 2022 début 2023. Cela signifie de facto que plusieurs années de croissance économique seront perdues - de façon permanente.



Il semble que 2021 sera également une année très spéciale. Nous nous attendons à ce que la pandémie se termine un an après son apparition, ce qui est rapide par rapport aux pandémies précédentes. Le développement de plusieurs vaccins très efficaces et les campagnes de vaccination qui ont été lancées dans plusieurs pays laissent penser (et donnent de l'espoir) que nous serons en mesure de maîtriser la pandémie en 2021. Avec cela, 2021 a tout pour devenir une année charnière au cours de laquelle la reprise économique et la normalisation de la vie sociale se poursuivront progressivement et nous laisserons - définitivement espérons-le - la crise du corona derrière nous.

Vacciner pour normaliser

Le déploiement mondial d'une campagne de vaccination réussie - bien qu'elle ait déjà commencé à la fin de 2020 - sera sans aucun doute la tendance la plus importante en 2021. Une vaccination complète nous permettra de contrôler la pandémie et de mettre en œuvre une normalisation socio-économique. Ce revirement ne se fera pas automatiquement et probablement pas immédiatement non plus. Elle nécessite une campagne de vaccination soutenue qui, dans l'idéal, conduit à une immunité de groupe. Ce n'est qu'alors que la confiance des consommateurs et des producteurs pourra se rétablir pleinement et que le moteur économique pourra à nouveau tourner sur tous les cylindres. Avant que cette étape ne soit atteinte, les mesures sanitaires restrictives devront être maintenues pendant un certain temps au début de 2021 pour éviter une troisième vague importante de la pandémie. Cela continuera certainement à peser sur l'activité économique en début d'année. Notre scénario est donc basé sur une reprise économique très progressive, notamment au second semestre de l'année.

Les perspectives en chiffres

Nous constatons la reprise prudente d'abord aux États-Unis et ensuite en moindre mesure seulement dans l'UEM. Nos prévisions les plus récentes (décembre 2020) supposent une croissance du PIB réel de 4,2 % pour les États-Unis et de 2,4 % pour l'UEM. Pour ce dernier, cependant, nous prévoyons une croissance plus forte pour le second semestre 2021 et pour 2022. Les différences de perspectives entre les États-Unis et l'UEM sont frappantes et sont liées, entre autres, aux différences de sévérité et de durée des mesures de confinement appliquées dans les deux blocs, y compris lors de la deuxième vague. Nos perspectives pour l'économie belge suivent celles de la zone euro, sauf que nos prévisions supposent que l'économie belge souffrira relativement plus au quatrième trimestre de 2020 et au premier trimestre de 2021 des mesures restrictives de la

deuxième vague du coronavirus, et que la croissance ne commencera vraiment à s'accélérer qu'à partir du deuxième trimestre, et de plein essor à partir du deuxième semestre de 2021.

Inflation: faible pendant longtemps

Outre la reprise économique, l'inflation reste au centre de l'attention - et c'est la deuxième tendance que nous voulons mettre en évidence pour 2021. Les derniers chiffres continuent à indiquer une très faible inflation globale dans la zone euro. Ce faible taux d'inflation restera une préoccupation majeure pour la politique monétaire de la BCE en 2021. La relance de l'inflation restera l'un des principaux objectifs de la banque centrale pour 2021, à moins que dans son Examen Stratégique elle n'ajuste - de manière inattendue - l'objectif d'inflation à la baisse ou qu'elle n'élargisse sa définition. Pour l'instant, les marchés financiers supposent également que l'inflation dans la zone euro restera longtemps faible, autour de 1 %, c'est-à-dire bien en dessous de l'objectif de la BCE. La poursuite d'une politique très accommodante dans la zone euro est donc à l'ordre du jour. Cette politique influencera également la dynamique des marchés obligataires : dans un avenir prévisible, le thème dominant sera à nouveau les marchés des titres à revenu fixe et bien au-delà.

Les marchés financiers, en particulier les marchés boursiers et des matières premières, ont déjà anticipé la reprise économique. Les prix du pétrole se sont progressivement redressés par rapport aux niveaux historiquement bas et ont amorcé une nouvelle poussée suite à l'efficacité meilleure que prévue des vaccins. Les marchés des actions ont également entamé une "reflation" en raison de la reprise attendue, de la réduction de l'incertitude et de la persistance d'un environnement de taux d'intérêt bas. En outre, il semble que l'accent mis par les banques centrales sur des conditions de financement suffisamment souples continuera à soutenir les marchés financiers, également en 2021.

Enfin, outre les tendances générales, il est également important de considérer un certain nombre d'incertitudes – les 'known unknowns' – sur lesquelles 2021 pourrait apporter plus de lumière :

1. Nous avons longtemps spéculé sur l'impact ultime du **Brexit**. En 2021, nous pourrions enfin évaluer l'impact à court terme de l'accord de Brexit final. De nombreuses entreprises avaient déjà pris des mesures pour se préparer à la crise, et la dépendance à l'égard des exportations vers le Royaume-Uni diminuait déjà considérablement. Néanmoins, des goulets d'étranglement administratifs et opérationnels pourraient encore avoir un impact significatif sur la transition. En outre, l'euro est très apprécié en termes réels par rapport à la livre sterling, ce qui peut également entraver les exportations vers le Royaume-Uni.
2. En outre, il reste difficile d'évaluer les dommages économiques structurels causés par la crise Covid. Pour l'instant, l'économie est encore **artificiellement protégée de l'impact** de la crise derrière un bouclier de mesures gouvernementales de protection. La hausse limitée du chômage et la baisse des taux de faillite en 2020, par exemple, donnent une image fortement déformée de notre pays. Diverses mesures gouvernementales - en particulier l'augmentation de l'aide au revenu par le biais du régime prolongé de chômage temporaire ou l'aide de transition pour les indépendants - limitent pour l'instant l'impact de la crise sur les entreprises et les ménages. La question reste de savoir dans quelle mesure la crise a structurellement affaibli la position financière des entreprises et si elles peuvent continuer à fonctionner sans la bouée de sauvetage du gouvernement. La question reste ouverte, mais l'évolution plus négative du chômage dans les pays voisins laisse penser que la crise ne restera pas sans conséquences structurelles. Là, le taux de chômage a augmenté de quelque 2 points de pourcentage depuis le début de la crise.
3. Un troisième axe, plutôt à moyen terme, concerne le rôle de **la politique fiscale dans le soutien de l'économie**. L'année 2020 a été dominée par la nécessité de surmonter la crise, et il en sera de même en 2021. Les contraintes budgétaires ont été ignorées à juste titre (ou levées grâce à la clause dérogatoire du PSC) afin de fournir un soutien au revenu suffisant et de permettre à l'économie de survivre. À un moment donné, ce large soutien devra être progressivement supprimé, dans le contexte d'un retour à une orthodoxie budgétaire plus marquée. La reprise économique ne sera alors plus soutenue par un fort soutien de l'État mais devra venir du secteur privé. Cette transition d'une reprise économique pilotée par le gouvernement à une croissance économique durable tirée par le secteur privé est un lien important pour une normalisation réussie. Le moteur doit redémarrer et tourner à plein régime - et pour cela, la confiance des consommateurs et des producteurs doit être rétablie suffisamment rapidement.

Auteur:

Hans Dewachter

KBC Group Economics - -Chief Economist

Hans.dewachter@kbc.be

Une collaboration du Groupe KBC.
Consultez www.kbceconomics.be, www.kbcsecurities.com et www.kbcam.be

S'inscrire à la mailing list de The Front Row? S'en désinscrire?
Envoyez un e-mail à frontrow@kbc.be avec la mention 'The Front Row' et/ou 'En bref'.

Disclaimer

La présente publication est une interprétation générale de la situation économique actuelle et ne peut être considérée comme un conseil en investissement, une recommandation d'investissement dans les instruments financiers décrits ou une proposition de stratégie d'investissement. Dans certains cas, la présente publication peut toutefois renvoyer vers des recommandations d'investissement d'autres entités du groupe KBC et comporter des résumés de ces mêmes recommandations.

Les informations contenues dans cette publication peuvent être réutilisées à condition d'en faire la demande et que KBC donne son accord explicite. La réutilisation doit dans tous les cas se limiter aux informations textuelles. Les informations contenues dans cette publication sont fondées sur des sources jugées fiables par KBC Bank. Leur exactitude, leur exhaustivité et leur caractère actuel ne sont toutefois pas garantis. Il ne peut être garanti que les scénarios, risques et prévisions présentés reflètent les perspectives du marché, ni qu'ils seront corroborés par la réalité.

KBC Groupe SA et toute autre société du groupe KBC (de même que tous ses préposés) ne peuvent être tenues responsables des conséquences dommageables résultant directement ou indirectement de l'accès aux, de la consultation ou de l'utilisation des informations et données figurant dans la présente publication ou sur les sites Web www.kbcam.be, <http://www.kbcsecurities.be> et www.kbcprivatebanking.be.

KBC Groupe SA – entreprise placée sous la surveillance de la FSMA – www.kbc.com